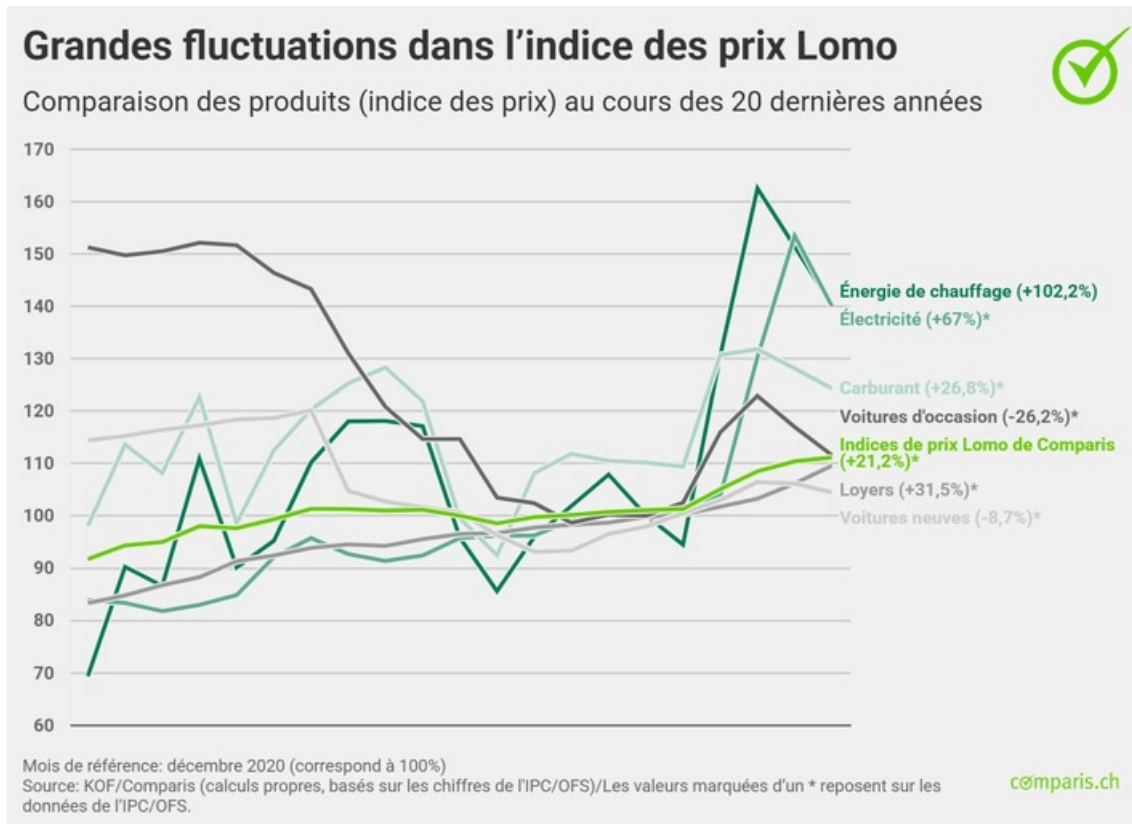


27.03.2025 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Les prix ont augmenté presque autant en quatre ans qu'au cours des seize années précédentes



Communiqué de presse

Indice des prix Lomo de Comparis

Les prix ont augmenté presque autant en quatre ans qu'au cours des seize années précédentes

En février 2025, les prix des biens et des services visés par l'indice Lomo de Comparis ont augmenté de 0,7 % par rapport au même mois de l'année précédente. Une comparaison sur vingt ans montre que depuis février 2005, la hausse des prix a été de 21,2 %. Une part non négligeable de 9,7 % du renchérissement est imputable aux quatre dernières années. Le renchérissement au cours de cette période était presque aussi élevé que celui des seize années précédentes. Alors que les prix de l'énergie ont connu une forte hausse, les loyers des logements ont eux aussi continué d'augmenter sans relâche. « L'offre insuffisante de logements continue de faire grimper les loyers », déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Zurich, le 27 mars 2024 – L'indice des prix Lomo de Comparis, publié trimestriellement depuis mars 2024 en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ, indique l'évolution du renchérissement dans les secteurs du logement et de la mobilité (Lomo).

Ainsi, selon l'indice Lomo, les prix du logement et de la mobilité en Suisse ont augmenté de 0,7 % en février 2025 par rapport au même mois de l'année précédente. À titre de comparaison, l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui couvre un panier de plus de 1000 biens et services, a augmenté de 0,3 %*. Par rapport à novembre 2024, les prix considérés par l'indice suisse Lomo de Comparis sont restés inchangés (IPC : +0,5 %*). À eux seuls, les loyers ont augmenté de 0,7 %* au cours des trois derniers mois. Par rapport au même mois de l'année précédente, la hausse est même de 3,2 %*.

311 francs de frais supplémentaires pour une famille

Le logement et la mobilité représentent environ 40 % du budget de la consommation quotidienne d'une famille moyenne en Suisse. Dans le secteur du logement, l'indice des prix Lomo enregistre l'évolution des prix des loyers et de l'énergie, ainsi que des biens ménagers tels que les meubles. Dans le domaine de la mobilité, ce sont par

exemple les prix de l'essence ou du diesel, des déplacements automobiles ou encore des billets de transports publics qui sont considérés.

Pour une famille ayant dépensé l'an dernier 2500 francs de loyer, 1000 francs pour la voiture et 200 francs pour les billets des transports publics, une augmentation de 0,7 % de l'indice des prix Lomo représente une hausse des coûts mensuels d'environ 26 francs par rapport à l'an dernier. Sur l'année, le surcoût se monte à 311 francs rien que pour le logement et la mobilité.

Comparaison sur vingt ans : accélération significative de l'inflation au cours des quatre dernières années

Bien que l'inflation ait continué de baisser au cours des derniers mois, elle a considérablement augmenté par rapport à il y a quatre ans. L'indice des prix Lomo a augmenté de 9,7 % au cours de cette période. Ces vingt dernières années, il a connu une hausse de 21,2 %. Cela montre que l'inflation a augmenté presque autant au cours des quatre dernières années qu'au cours des seize années précédentes, de février 2005 à février 2021. Le constat est encore plus net avec l'IPC. Le renchérissement des vingt dernières années n'a été que de 11,2 %*, dont 7,2 %* ont résulté d'une hausse des prix au cours des quatre dernières années.

Les prix de l'énergie en particulier ont fortement augmenté. L'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) a augmenté de près de 50 % au cours des quatre dernières années, tandis que le prix de l'électricité a augmenté de plus de 40 %. À titre de comparaison, au cours des vingt dernières années, les prix de l'énergie de chauffage ont doublé, augmentant de 102,2 %. Les prix de l'électricité ont quant à eux connu une hausse de 67 %*. Le carburant s'est également renchéri de 26,8 %*. Environ la moitié de cette hausse est imputable aux augmentations de prix des quatre dernières années.

« Les prix de l'énergie sont soumis à de très fortes fluctuations, car la demande dépend également dans une très large mesure de l'évolution conjoncturelle. Néanmoins, on observe une tendance à la hausse à long terme de l'évolution des prix », explique Dirk Renkert.

Les loyers ont également connu une hausse supérieure à la moyenne (31,5 %*) depuis février 2005. Sur quatre ans, le renchérissement s'élevait à 9,3 %*. « Les deux hausses du taux de référence ont certainement contribué à cette augmentation. Mais c'est surtout l'offre insuffisante de logements qui fait grimper les loyers », poursuit-il.

Toutefois, certains prix de marchandises ont augmenté au cours des quatre dernières années, mais ont baissé sur une période de vingt ans. Il s'agit notamment des prix des voitures d'occasion et des voitures neuves, qui ont augmenté respectivement de 8,8 %* et de 4,0 %* depuis février 2021, mais qui ont reculé respectivement de 26,2 %* et de 8,7 %* sur vingt ans.

« Avant la pandémie de coronavirus, les prix des véhicules neufs et d'occasion baissaient régulièrement en raison de la concurrence intense et des progrès techniques. Ce n'est qu'en raison des pénuries d'approvisionnement liées à la pandémie que les coûts des matériaux ont augmenté. Cela a entraîné des retards parfois importants dans la production et la livraison de véhicules neufs et a conduit à une augmentation significative des prix des véhicules neufs et d'occasion. Entre-temps, cependant, la situation s'est calmée et les prix ne cessent de baisser depuis environ deux ans », explique Dirk Renkert.

Plus forte hausse des prix au cours des douze derniers mois

Pour l'assurance des véhicules à moteur en particulier, les Suissesses et les Suissesses ont dû dépenser considérablement plus qu'il y a un an : les prix ont augmenté de 6,1 %*. Selon l'analyse de Comparis, aucun autre produit n'a connu un renchérissement aussi fort sur douze mois.

Les prix des revêtements de sol et des tapis ont également augmenté, de 5,4 %*. Ils se hissent ainsi sur la deuxième marche du podium de l'inflation. Les prix des loyers (+3,2 %*) enregistrent la troisième plus forte augmentation. Les 4e et 5e places sont occupées par les services de nettoyage et les services d'approvisionnement et d'entretien du logement, en hausse de 1,8 %* et de 1,7 %* respectivement.

Plus forte baisse de prix sur douze mois

Il y a douze mois, les consommatrices et consommateurs payaient l'électricité plus cher qu'en février 2025. Selon l'analyse Comparis, ces prix ont chuté de 8,7 %* sur une année.

Les prix de l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) ont enregistré la deuxième plus forte baisse (7,4 % de moins qu'en février 2024). Les prix des voitures d'occasion (-4,6 %*), des autres meubles, notamment des meubles de jardin, de chambre à coucher, de cuisine et de salle à manger (-4,3 %) ainsi que des appareils de cuisine et de cuisson (-3,7 %*) ont également continué de baisser.

Inflation la plus élevée pour les personnes vivant seules de moins de 65 ans

Par type de ménage, ceux qui se composent d'une personne âgée de moins de 65 ans ont connu le renchérissement le plus élevé en matière de logement et de mobilité au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 1,2 %. Pour eux, le coût de la vie a encore augmenté de 0,2 % en février 2025 par rapport à novembre 2024.

Si l'on s'en tient aux chiffres, ce sont les couples de 65 ans ou plus sans enfants qui la ressentent le moins. Avec un indice établi à 111,4 points, l'inflation ressentie dans les domaines du logement et de la mobilité ne s'élève qu'à 0,1 % sur les douze derniers mois. En comparaison trimestrielle, l'inflation a diminué pour eux de 0,1 % en février 2024.

Les plus bas revenus sont les plus impactés par l'inflation

Sur le plan des catégories de revenus, il apparaît que c'est pour les ménages aux revenus les plus bas que le coût de la vie a le plus augmenté par rapport à l'année dernière. Pour cette catégorie, l'indice des prix Lomo a progressé de 1,0 %. L'inflation est restée inchangée par rapport à novembre 2024.

La classe des revenus les plus élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 0,5 % depuis l'an passé. Au cours des trois derniers mois, les prix sont restés inchangés pour la classe des revenus les plus élevés.

Inflation la plus importante en Suisse romande

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse romande a enregistré le renchérissement le plus élevé par rapport à l'année précédente, où il s'élève à 0,7 %. Par rapport à novembre 2024, le niveau des prix a augmenté de 0,1 %.

Le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente a été enregistré en Suisse italienne, où il s'élève à 0,5 %. Par rapport à il y a trois mois, les prix du logement et de la mobilité sont restés inchangés.

*** Indice des prix Lomo Comparis**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas le renchérissement réellement ressenti par les consommateurs.

L'indice des prix Lomo de Comparis, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ, reflète l'inflation à l'œuvre dans les domaines du logement et de la mobilité exclusivement. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, une comparaison de prix lissée sur vingt ans est réalisée et des calculs propres sont effectués pour quelques groupes de produits. Remarque importante : les chiffres marqués d'un () ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.*

Les données à la base de l'indice des prix Lomo de Comparis sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices-chânes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour en savoir plus:

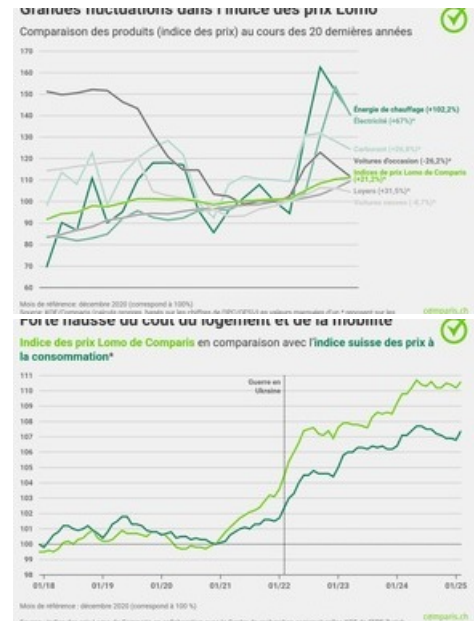
Dirk Renkert
Expert Argent
Téléphone: 044 360 53 91
E-mail: media@comparis.ch
comparis.ch/hypoPlus

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché.

comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100929947> abgerufen werden.